



V o i r g r a n d , v o i r l o i n

Rapport annuel 2000 • 2001



UNIVERSITÉ DE MONCTON
Edmundston • Moncton • Shippagan
Nouveau-Brunswick, Canada

Message du recteur

Yvon Fontaine



Il me fait plaisir de présenter le rapport annuel de l'Université de Moncton pour l'année 2000-2001. Renouant avec une tradition interrompue en 1988-1989, ce rapport s'adresse aux dirigeants et dirigeantes de l'Université de Moncton, à son corps professoral et à l'ensemble de son personnel, toujours fermement engagés envers la qualité de la formation; à ses étudiants et étudiantes ainsi qu'à la collectivité acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs, qui démontre sans cesse un profond attachement à l'institution. Puissent-ils y trouver, comme nous, des raisons de voir grand, de voir loin pour l'Université de Moncton.

Un nouveau tournant

Alors que la plupart des universités ont vu le jour il y a plus d'un siècle et parfois bien au-delà, l'Université de Moncton sortait de son adolescence au moment où je suis arrivé comme recteur; elle se trouvait à la croisée des chemins. Non seulement ses 38 ans d'existence lui conféraient une certaine maturité, mais surtout son environnement externe et interne avait évolué depuis sa fondation. Elle devait donc se repositionner, se concentrer davantage sur certaines priorités compte tenu des défis actuels.

Ces priorités concernaient d'abord et avant tout le financement de l'institution. Après une décennie de rationalisation des dépenses, force nous est de constater que, pour développer et repositionner l'institution, il faut s'employer à accroître ses ressources financières. C'est le seul moyen d'obtenir une marge de manœuvre qui nous permette de nous consacrer à ses objectifs de développement.

De plus, nous avons poursuivi avec vigueur la politique de recrutement mise en œuvre par l'Université depuis quelques années, qui cherche à accroître les effectifs en diversifiant la population étudiante.

Des résultats probants

Nos efforts ont été particulièrement fructueux en ce qui concerne les fonds destinés au développement de l'institution. Nous sommes allés chercher un financement spécial de l'ordre de 10 millions de dollars qui nous permettra de mener diverses initiatives favorisant la croissance de l'Université. D'autre part, dans le cadre du programme des langues officielles dans l'enseignement, nous avons négocié une nouvelle entente au montant de presque 10 millions

également, qui couvre plusieurs projets dans divers secteurs de programmation. La nouvelle entente garantit le financement pour trois ans, et l'enveloppe allouée a considérablement augmenté par rapport aux années précédentes.

L'Université a aussi obtenu de beaux résultats du côté des subventions en matière de recherche, où nous avons reçu des montants appréciables de l'ordre de 4,5 millions de dollars qui aideront à renforcer notre capacité de recherche dans des secteurs jugés prioritaires.

En somme, nos démarches relatives au financement ont porté fruit assez rapidement, de sorte que nous avons pu ensuite mettre l'accent sur l'opérationnalisation de nos objectifs de développement.

Consultation et réflexion sur l'avenir

En vue de redéfinir la position de l'Université en fonction des prochaines décennies, le Conseil des gouverneurs a approuvé, en septembre 2000, la formation du Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton. Cette mesure a été motivée par le fait, notamment, qu'on ne s'était pas livré à

un exercice externe aussi vaste depuis le milieu des années 70. En 2001, la situation a bien changé : la population acadienne connaît un déclin démographique, et le potentiel d'utilisation de nos services et installations répond amplement à la demande de la part de la société acadienne. Une réflexion s'imposait donc.

Puisque nous estimions que la communauté acadienne avait quelque chose à dire sur les destinées de l'Université, il fallait trouver un véhicule pour lui permettre de s'exprimer.

Se donner les moyens

Durant l'année 2001-2002, nous poursuivrons nos démarches pour garantir la sécurité financière de l'institution à moyen et à long terme, ce qui est capital si elle veut s'acquitter de sa mission. Pour bâtir la qualité, pour bâtir l'excellence dans une université, il faut d'abord et avant tout s'en donner les moyens.

Nous devons continuer à bâtir la capacité de recherche en améliorant nos infrastructures, en établissant des chaires de recherche et en augmentant le nombre de centres et d'instituts de recherche.

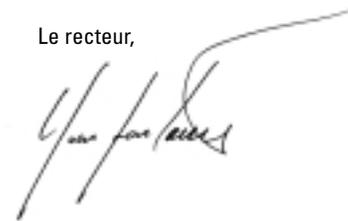
Sur un autre front, une part importante du personnel enseignant des universités canadiennes – et de l'Université de Moncton – prendra sa retraite au cours de la prochaine décennie, alors qu'il existe déjà une pénurie dans la profession. Nous devons donc élaborer une stratégie de recrutement qui assurera le renouvellement de notre corps professoral, de façon à maintenir la qualité de l'enseignement et de la recherche.

Un milieu de vie enrichissant

Sur le plan du recrutement, la politique de diversification semble donner des résultats si l'on en juge par la hausse de 3 pour cent des inscriptions que nous avons connue cet automne. Pendant les prochaines années, nous intensifierons nos efforts de recrutement dans la francophonie canadienne et internationale, et augmenterons les ressources qui y sont affectées. Parallèlement, nous voulons enrichir la vie étudiante en multipliant les activités para-académiques et en misant davantage sur les programmes d'encadrement académique. Nous désirons ainsi faciliter l'intégration des étudiants et étudiantes de tous les horizons dans notre communauté universitaire et favoriser leur rétention dans nos programmes d'études.

La diversification de notre population étudiante est une condition essentielle à l'enrichissement du milieu de vie universitaire. En cette ère de mondialisation, la diversité des cultures, des valeurs et des expériences personnelles offre l'environnement idéal pour l'essor des idées, des savoirs et des attitudes dont les prochaines générations auront besoin.

Le recteur,



YVON FONTAINE

Le 30 juin 2001

Université de Moncton

Edmundston • Moncton • Shippagan



Équipe de direction

Le rapport annuel se veut un bilan des activités de l'Université de Moncton pour la période s'étendant du 1^{er} juillet 2000 au 30 juin 2001. L'équipe de direction de l'Université se compose du recteur **Yvon Fontaine**; de **Lucille Collette**, vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines; **Truong Vo-Van**, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; **Colette Landry Martin**, secrétaire générale; **Roger Gervais**, vice-recteur du campus d'Edmundston; **Armand Caron**, vice-recteur du campus de Shippagan; et **Linda Schofield**, directrice générale des relations universitaires.

Sénat académique

Le Sénat académique comprend le recteur, **Yvon Fontaine**, président; le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, **Truong Vo-Van**; le directeur des services pédagogiques du campus d'Edmundston, **Jean-Guy Poitras**; le directeur des services pédagogiques du campus de Shippagan, **Edgar Robichaud**; le doyen, la doyenne, le directeur ou la directrice de chaque faculté ou école de l'Université (voir page 8); ainsi que 12 membres élus par le personnel enseignant du campus de Moncton, soit **Paul Curtis**, **Jeanne d'Arc Gaudet**, **Paul Grell**, **Réjean Hall**, **Kamel Khiari**, **Claire Lapointe**, **Denise Merkle**, **Chadia Moghrabi**, **Thomas Richard**, **M.-Réza Sadéghi**, **Marc-André Villard** et

Francis Weil; quatre membres élus par le personnel enseignant du campus d'Edmundston, soit **Paul Albert**, **Daniel Bélanger**, **Patricia Cormier** et **Gilmen Smyth**; deux membres élus par le personnel enseignant du campus de Shippagan, soit **Liette Clément-Gallien** et **Michel Savard**; le bibliothécaire en chef, **Pierre Lafrance**; le directeur général de l'Éducation permanente, **André Blanchard** (par intérim); et, enfin, une étudiante et quatre étudiants des divers cycles et campus, soit **Anouk Comeau** (Shippagan, 1^{er} cycle), **Daniel Comeau** (Moncton, 2^e cycle), **Sylvain Lavoie** (Edmundston), **Raphaël Moore** (Moncton, 1^{er} cycle) et **Philippe Ricard** (Moncton, 1^{er} cycle).

Conseil des gouverneurs



Dennis Savoie

Le Conseil des gouverneurs est constitué du chancelier, **Antonine Maillet**; du recteur, **Yvon Fontaine**; de trois membres représentant le personnel enseignant, soit **Greg Allain** (Moncton), **Lionel Dionne** (Shippagan) et **Yves Martin** (Edmundston); de trois membres représentant la communauté étudiante, soit **René Boudreau** (Moncton), **Annie Chiasson** (Shippagan) et **Frédéric Soucy** (Edmundston); de trois membres représentant les anciens, anciennes et amis, soit **Rino Castonguay** (Edmundston), **Thérèse Landry-Martin** (Moncton) et **Mildred Pinet** (Shippagan); de trois membres résidant dans les trois régions et nommés par le lieutenant-gouverneur ou la lieutenant-gouverneure en conseil, soit **Léo Doiron** (Nord-Est), **Lucie Lavigne** (Nord-Ouest) et **André G. Richard** (Sud-Est); de trois membres résidant au Nouveau-Brunswick mais à l'extérieur des trois régions, dont l'un est nommé par le lieutenant-gouverneur ou la lieutenant-gouverneure en conseil et les deux autres par le Conseil des gouverneurs, soit **Bernard Beaudin** (Saint John), **Jean-Guy Finn** (Fredericton) et **Dennis Savoie**, président du Conseil (Fredericton); de deux membres pour chacune des trois régions, nommés par le Conseil, soit **Jeannot Castonguay** et **Gilles J. Godbout** (Nord-Ouest), **Alida Léveillé-Brown** et **Bélonie Mallet** (Nord-Est), ainsi que **Robert Després** et **Édith Léger** (Sud-Est); et, finalement, de quatre membres de l'extérieur du Nouveau-Brunswick, dont deux de la région de l'Atlantique, soit **Jean-Paul Arsenault** (Î.-P.-É.), **Annette M. Boucher** (N.-É.), **Marcel Bujold** (Qc) et **Yanick Pagé** (Qc).

Présentation

L'Université de Moncton est la plus grande université de langue française au Canada à l'extérieur du Québec et la seule à y offrir une vaste gamme de programmes d'études s'étendant aux trois cycles. Fondée en 1963, elle est l'héritière d'une longue tradition de collèges classiques et autres établissements d'enseignement supérieur dont le plus ancien remonte à 1864. Outil par excellence que s'est donné la société acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick pour assurer son développement, l'Université compte trois campus situés à Edmundston, à Moncton et à Shippagan. Depuis sa fondation, elle a mis en place des programmes dans plus de 50 domaines d'études. Son impact économique sur la scène provinciale est d'autant plus considérable que la grande majorité (85 %) de ses diplômés et diplômées intègrent le marché du travail du Nouveau-Brunswick.

Mission

Exclusivement de langue française et reconnue en Acadie et dans la francophonie pour l'excellence de son enseignement et de sa recherche, l'Université de Moncton, dans ses trois constituantes, contribue au développement de la population acadienne et de la société universelle :

- elle fournit à la population acadienne et à la francophonie en général des programmes de formation de la plus haute qualité; et
- elle contribue, par ses activités de recherche, à l'avancement des connaissances dans divers domaines du savoir.



Armoiries

L'écu des armoiries de l'Université de Moncton comprend, sur fond d'azur, trois annelets entrelacés, représentant les constituantes. Celui du milieu renferme une fleur de lis, qui rappelle la langue française, et est couronné d'une étoile d'or, qui évoque l'Acadie. Le tout est surmonté d'un livre ouvert, symbole du savoir, accosté de deux croix. Au sommet, un lion flanqué de trois fleurs de lis tient dans sa patte droite un rouleau d'argent lié d'un ruban azur. La devise de l'Université, *Surge illuminare*, signifie « Lève-toi, rayonne. »

Campus d'Edmundston



Campus de Moncton



Campus de Shippagan



Les constituantes

L'Université de Moncton, campus d'Edmundston, tire ses origines des collèges Saint-Louis et Maillet, fondés respectivement en 1946 et en 1947. Les racines de l'Université de Moncton, campus de Shippagan, plongent elles aussi dans la tradition des collèges classiques, notamment le Collège Jésus-Marie, établi en 1948, et le Collège Sacré-Cœur, créé en 1899. Quant au campus de Moncton, il est issu du Collège Saint-Joseph, fondé à Memramcook en 1864 et transféré à Moncton à compter de 1953, s'affiliant aux collèges Notre-Dame d'Acadie et Assomption. En 1963, ces établissements à vocation universitaire renoncèrent à leurs chartes d'universités au profit de la création de l'Université de Moncton. Le Collège Saint-Joseph disparut en 1972, tandis que les établissements à Edmundston et Shippagan demeurèrent affiliés à la nouvelle université jusqu'en 1977, année de leur restructuration en une seule institution à trois constituantes.

- *Le campus de Moncton constitue le siège de l'Université de Moncton et dénombre une vingtaine d'édifices répartis sur de vastes terrains. Il assure la prestation de tous les programmes en vigueur à l'Université, sauf ceux exclusifs aux constituantes d'Edmundston et de Shippagan. Il concentre par ailleurs la vaste majorité des effectifs étudiants de l'Université et une grande partie de ses efforts en matière de recherche.*
- *De façon générale, outre les quatre années du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire et du Baccalauréat en science infirmière, le campus d'Edmundston offre les deux premières années de la plupart des programmes du 1^{er} cycle, mais il est le seul à présenter en entier les programmes de sciences forestières. Il compte par ailleurs cinq centres ou groupes de recherche, dont le Centre international pour le développement de l'inforoute en français.*
- *En plus des deux premières années de nombreux programmes et des quatre années du Baccalauréat en science infirmière, le campus de Shippagan dispense en exclusivité le Baccalauréat en gestion de l'information. Il est le site de plusieurs centres de recherche et abrite le Centre international d'apprentissage du français.*

Affaires administratives



Nouveau recteur, nouvelle équipe

L'année a débuté sous le signe du changement avec l'entrée en fonction, le 1^{er} juillet 2000, d'**Yvon Fontaine** à titre de huitième recteur. Natif de Saint-Louis-de-Kent, M. Fontaine est le premier recteur de l'Université qui en est aussi diplômé. Il cumule une vaste expérience en gestion, acquise tant au sein de l'Université que dans le secteur privé, notamment à la compagnie Assomption Vie. Vice-doyen puis doyen de l'École de droit de 1984 à 1992, il était vice-recteur à l'enseignement et à la recherche depuis 1997 au moment de son affectation au rectorat.

La cérémonie d'installation du nouveau recteur s'est déroulée le 14 octobre, dans le cadre du Retour annuel de l'Association des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton.

Grâce au soutien indéfectible de la population acadienne, et spécialement de ses anciens et anciennes, de même qu'à la qualité de ses corps professoral et étudiant, l'Université de Moncton possède de nombreux atouts. « Notre université se classe déjà parmi les meilleures petites universités au Canada, souligne le recteur. Je crois sincèrement qu'elle peut devenir la meilleure petite université de langue française au monde. »

À la suite de l'installation du recteur, l'équipe de direction de l'Université a été complétée par les nominations, en janvier 2001, de **Colette Landry Martin** au poste de secrétaire générale (en remplacement de Viateur Viel, qui en assurait l'intérim) et de **Truong Vo-Van** au poste de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, qu'il occupait par intérim depuis juin 2000, suivies en février de la nomination de **Linda Schofield**, directrice générale des relations universitaires.

Aide spéciale de 10 millions

En janvier 2001, les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé qu'ils accordaient à l'Université un financement spécial de 10 millions de dollars, échelonné sur quatre ans, afin de l'aider à poursuivre son développement et à atteindre ses objectifs. Cet argent servira à recruter de nouveaux membres au sein du corps professoral, à moderniser les laboratoires, à évaluer les programmes d'études, à investir dans les technologies de l'information et à soutenir les efforts de recrutement étudiant à l'étranger.

Par ailleurs, les deux gouvernements ont conclu une nouvelle entente-cadre sur les langues officielles dans l'enseignement, en vertu de laquelle le financement des projets, auparavant déterminé sur une base annuelle, est garanti pour trois ans. En outre, les montants alloués ont augmenté globalement et varient entre trois et quatre millions de dollars par année. Ils financeront plus d'une dizaine de projets dans les trois campus et permettront à l'Université d'adopter diverses mesures touchant, par exemple, les programmes d'aide financière aux étudiants et étudiantes et le développement de la recherche en sciences humaines.

Les deux gouvernements reconnaissent ainsi le rôle unique de l'Université non seulement au Nouveau-Brunswick, mais également dans toute la francophonie canadienne.

Création d'un groupe de travail sur l'avenir de l'Université

Le Conseil des gouverneurs a approuvé la formation d'un groupe de travail chargé de proposer des orientations futures pour l'Université, lors de sa réunion tenue le 23 septembre 2000. Cette initiative répondait aux vœux exprimés par divers groupes et intervenants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté universitaire.

La composition et le mandat final du Groupe de travail ont été entérinés par le Conseil des gouverneurs lors de sa réunion de décembre 2000. Le Groupe a reçu le mandat d'examiner la mission de l'Université compte tenu des facteurs actuels, tels le resserrement des budgets, la démographie changeante, l'essor des technologies de l'information et l'avènement de l'économie du savoir. En outre, le Groupe est appelé à se pencher sur le rôle complémentaire des trois campus, à proposer de grands axes de développement et des orientations stratégiques pour l'Université, et à juger s'il est opportun que celle-ci considère un changement de nom.

Le Groupe de travail est présidé par **Guy A. Richard**, juge en chef de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick, de 1982 à 1994, puis juge à la Cour d'appel de la cour martiale du Canada. Le juge Richard est secondé par **Rosaire Couturier**, qui a été dirigeant de grands organismes nationaux et professeur à l'Université Laval et est professeur associé à l'Université du Québec à Montréal; **Jean Farrall**, professeure puis directrice du Service de la recherche à l'Université d'Ottawa; **Denis Losier**, ancien ministre du gouvernement McKenna et président-directeur général d'Assomption Vie depuis 1994; et **Simone LeBlanc-Rainville**, professeure et, de 1995 à 2000, secrétaire générale de l'Université de Moncton.

Dans un premier temps, le Groupe de travail a produit un document de consultation visant à alimenter la réflexion. Puis, il a tenu des audiences publiques dans les grandes régions francophones de la province, invitant la communauté universitaire et le grand public à lui faire connaître leurs points de vue. Le dépôt du rapport du Groupe de travail est prévu pour l'automne 2001.



Enseignement et formation

Nouveaux programmes de doctorat

Le programme de Doctorat en psychologie a accueilli à l'automne 2000 ses premiers étudiants et étudiantes. De plus, l'Université de Moncton a lancé en octobre 2000 son troisième programme de 3^e cycle, le Doctorat en éducation, qui a pour thème « L'éducation en milieu linguistique minoritaire ». Ce programme s'adresse aux francophones du Canada vivant en situation de minorité linguistique et vise à former des chefs de file en éducation qui soient mieux en mesure d'intervenir dans un tel contexte socio-culturel. L'Université démontre ainsi son leadership dans un domaine où les besoins se font vivement sentir au sein de la francophonie canadienne. Ce programme est rendu possible grâce à l'excellente collaboration des membres du Regroupement des universités francophones hors Québec (RUFHQ) et à la participation des universités québécoises. Il bénéficie aussi d'un financement de quatre millions de dollars accordé à part égale par le gouvernement fédéral et celui du Nouveau-Brunswick.

Maîtrise en sciences forestières au campus d'Edmundston

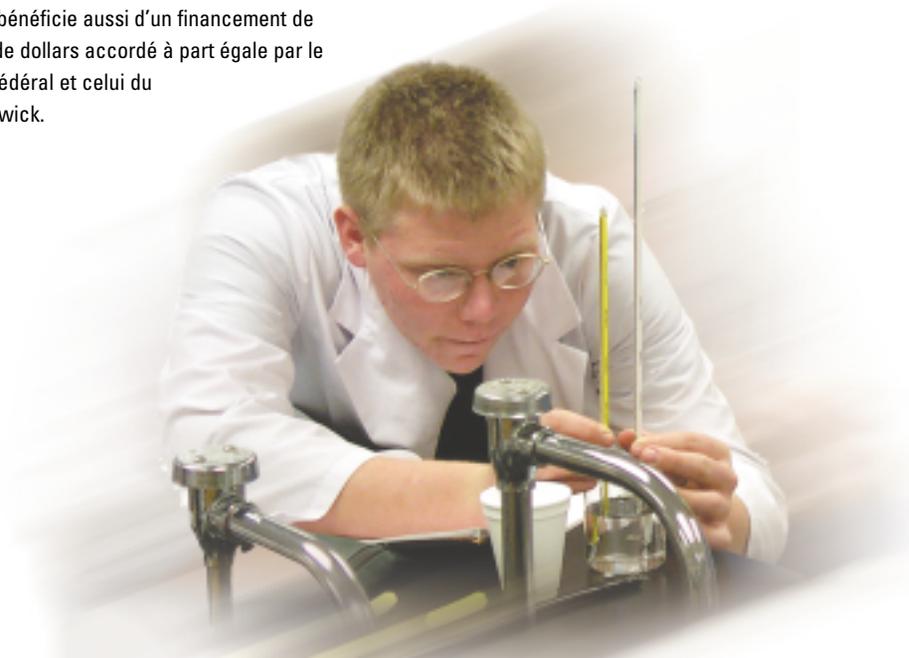
Septembre 2000 a apporté les premières inscriptions au programme de Maîtrise en sciences forestières, offert uniquement au campus d'Edmundston, sous l'égide de la Faculté des études supérieures et de la recherche. Ce premier programme de 2^e cycle implanté dans cette constituante est axé sur la recherche dans une perspective d'aménagement et de gestion des ressources forestières et attache une importance particulière à la préparation de la thèse. La création de ce programme de deux ans répond à un besoin évident, compte tenu du succès remporté par le Baccalauréat en sciences forestières, qui comptait en 2000-2001 133 étudiants et étudiantes dont 18 pour cent de femmes.

Baccalauréat en gestion de l'information au campus de Shippagan

L'Université de Moncton a obtenu le feu vert en vue de créer le programme de Baccalauréat en gestion de l'information, disponible selon le régime régulier et le régime coopératif. La prestation de ce programme de quatre ans, unique dans la francophonie, est assurée exclusivement au campus de Shippagan.

Fusion de facultés

Le processus de restructuration académique s'est amorcé en janvier par la fusion de deux facultés au sein de la nouvelle Faculté des arts et des sciences sociales, tandis que le Département de psychologie a obtenu le statut d'école. Celle-ci sera intégrée à la future Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, qui verra le jour le 1^{er} juillet 2001. Ces mesures s'inscrivent dans un plan d'optimisation des ressources et favorisent l'interdisciplinarité de la formation et de la recherche.



Facultés et écoles

au 30 juin 2001

École de droit – **Serge Rousselle**, doyen

École de génie – **Gilles Cormier**, directeur

École de kinésiologie et de récréologie – **Marc LeBlanc**, directeur

École de nutrition et d'études familiales – **Lita Villalon**, directrice

École de psychologie – **Paul-Émile Bourque**, directeur (depuis janvier 2001)

École de science infirmière – **Cynthia Baker**, directrice

École de sciences forestières – **Lise Caron**, directrice

École de travail social – **Katherine Marcoccio**, directrice

Faculté d'administration – **George Wybouw**, doyen

Faculté des arts et des sciences sociales*

Faculté des études supérieures et de la recherche – **Yves Gagnon**, doyen par intérim

Faculté des sciences – **Charles Bourque**, doyen

Faculté des sciences de l'éducation – **Rodrigue Landry**, doyen

Créée en janvier 2001 par la fusion de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences sociales, et codirigée par **Zénon Chiasson et **Isabelle McKee-Allain**.*

AUTRE

Éducation permanente – **Colette Landry Martin**, directrice générale (jusqu'en décembre 2000), puis **André Blanchard**, directeur général par intérim (à compter de janvier 2001)

L'Université de Moncton en chiffres

nombre de facultés et écoles :	13
nombre de programmes d'études :	187 (145 du 1 ^{er} cycle, 39 du 2 ^e cycle et 3 du 3 ^e cycle)
nombre de professeurs et professeures :	376
masse salariale :	50,3 millions de dollars
budget de recherche :	4,3 millions de dollars
budget total :	86,4 millions de dollars
superficie des terrains :	685 ha
nombre de documents en bibliothèque :	1,5 million
valeur marchande des immeubles :	345 millions de dollars
nombre d'étudiants et étudiantes (session d'automne 2000) :	5 836 (4 529 à temps complet et 1 307 à temps partiel)
nombre d'étudiantes et étudiants internationaux :	près de 200, provenant d'une trentaine de pays
ratio étudiants / professeur :	12/1
montant des bourses offertes en 2000-2001 :	2,1 millions de dollars
nombre de diplômes remis depuis sa fondation :	34 827

Norma Poirier, professeure à l'École de science infirmière au campus de Moncton, a mérité le prix Hodgkinson pour la meilleure thèse de doctorat à la Walden University, au campus de la Indiana University à Bloomington.

Le luthiste **Michel Cardin**, professeur au Département de musique au campus de Moncton, a reçu le prix Thaddée-Bourque et Louise-Manny pour l'excellence en musique, du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick.

Le Centre d'études acadiennes a lancé une collection de publications et de disques compacts consacrée aux traditions orales acadiennes et dirigée par le folkloriste **Ronald Labelle**.

Les étudiants et étudiantes en information-communication au campus de Moncton, ont raflé trois trophées et terminé au deuxième rang aux 5^{es} Jeux de la communication, à l'Université Laval.

Richard Gibson, professeur au Département de musique au campus de Moncton, a réalisé un album de musique classique intitulé *Cantilena*.

Denis Bourque, du Département d'études françaises au campus de Moncton, a été nommé vice-président du Conseil international d'études francophones lors du congrès annuel de celui-ci à Sousse, en Tunisie.

John Boulay, étudiant en musique au campus de Moncton, a reçu une bourse de 6 000 \$ lui permettant de travailler durant trois mois à la Fondation Paul-Sacher à Bâle, en Suisse.

Francis LeBlanc, professeur au Département de physique et d'astronomie au campus de Moncton, a été nommé à un comité scientifique international lors de la réunion annuelle de l'Union astronomique internationale, à Manchester, au Royaume-Uni.



La Oxford University a décerné un Doctorat ès lettres en sciences sociales à **Donald J. Savoie**, titulaire de la Chaire Clément-Cormier en développement économique.

Samuel Sami, professeur-chercheur en génie mécanique au campus de Moncton et directeur du Centre de recherche en conversion d'énergie, a reçu le titre de Fellow de la American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers.

Dans le cadre du programme de stage du M.B.A., financé par l'APECA, l'ambassade du Canada à Paris a accueilli deux stagiaires de la Faculté d'administration.

Les étudiants et étudiantes de la faculté d'administration au campus de Moncton, ont remporté deux prix lors des 13^{es} Jeux du commerce à l'Université du Québec à Montréal.

Marguerite Maillet, professeure émérite d'études françaises, a remporté un prix Hommage 2000 de la Fédération culturelle française pour sa très grande contribution au monde de la littérature acadienne.

Louis LaPierre, titulaire de la Chaire d'études K.-C.-Irving en développement durable, s'est vu remettre un Doctorat d'honneur ès sciences de l'Université Sainte-Anne, de Pointe-de-l'Église (N.-É.).

Josée Bertin, **Annie St-Coeur** et **Mélissa Lavallée**, étudiantes en science infirmière au campus de Shippagan, ont réalisé au printemps un stage d'un mois en Dominique.

Les étudiants et étudiantes de l'École de droit ont remporté le deuxième prix pour le mémoire lors du Concours de plaidoirie Laskin à Saskatoon.

Formation sur mesure

L'Éducation permanente de l'Université de Moncton, qui possède des bureaux aux trois campus, voit à planifier et à encadrer les services d'enseignement aux étudiants et étudiantes à temps partiel, ainsi qu'à assurer diverses activités non créditées de formation intensive. L'année 2000-2001 a connu une augmentation considérable des activités, en particulier à Edmundston, où la fréquentation des cours crédités s'est accrue de 29 pour cent grâce notamment au dynamisme de l'Université du troisième âge du Nord-Ouest. Le Sénat académique et le Conseil des gouverneurs ont approuvé la restructuration de l'Éducation permanente, qui sera désormais dotée d'une direction générale à plein temps et d'un conseil académique.

Bibliothèques

Pour appuyer les étudiants et étudiantes dans leur démarche d'apprentissage ainsi que les chercheurs et chercheuses dans leurs travaux, l'Université possède un vaste réseau de bibliothèques dans les trois campus. Leurs collections s'élèvent à plus de 400 000 volumes, 750 000 documents audiovisuels et 1 800 abonnements à des périodiques. De plus, grâce à une nouvelle carte d'emprunt réciproque, il est maintenant possible d'y emprunter au-delà de 8,2 millions de documents des bibliothèques membres du Réseau de l'information savante de l'Atlantique. La Bibliothèque Champlain, du campus de Moncton, abrite le Centre et la Chaire d'études acadiennes et possède l'une des plus belles collections d'art inuit au Canada.

Collaboration avec l'UNB

Un nouveau programme de formation a été mis sur pied conjointement par l'Université de Moncton et l'Université du Nouveau-Brunswick, en collaboration avec le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi. Ce programme de neuf mois, une initiative de l'Éducation permanente du campus de Moncton, s'adresse spécifiquement aux gestionnaires du Réseau des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick et leur permet d'obtenir dans la province une formation qu'ils et elles devaient jusque-là aller chercher à l'extérieur. La mise en commun des ressources et des efforts des deux établissements permet une plus grande homogénéité de la formation à l'échelle provinciale.

Technologies de l'information

Grâce à l'expertise de ses ressources humaines et à son infrastructure technologique de pointe dans ses trois campus, l'Université de Moncton fait figure de pionnière à l'échelle nationale et internationale en ce qui concerne les applications des technologies de l'information et des communications (TIC) dans le domaine de l'enseignement. Sa plate-forme d'enseignement asynchrone compte déjà plus de 280 cours. Depuis peu, l'Université recourt même aux technologies synchrones d'Internet pour dispenser des cours dans des salles de classe « virtuelles » qui assurent l'encadrement en temps réel des étudiants et étudiantes, ainsi qu'un accès continu au contenu des cours.

Formation en ligne

La mise en place de la plate-forme de diffusion de cours en ligne de l'Université a donné lieu à de nombreuses initiatives de formation, soutenues par l'équipe de production de contenus pédagogiques. Par exemple, l'École de droit dispense un programme entièrement médiatisé au Vanuatu, dans le Pacifique Sud.

Infrastructure accrue

Plusieurs développements ont rehaussé la qualité de l'infrastructure des technologies de l'information et des communications en place à l'Université. Au campus de Moncton, tous les édifices ont été reliés par un réseau à fibres optiques, don de la société Aliant. De plus, le débit des rampes d'accès provinciale et nationale de l'Université au réseau de recherche canadien CA*Net et au réseau Internet commercial est passé à 20 méga-octets par seconde. Mais surtout, l'Université a augmenté la capacité de son réseau de communication local pour répondre à la forte demande d'utilisation. L'Université de Moncton devient ainsi la première université au Canada atlantique qui est munie d'un réseau fédérateur local fonctionnant à un giga-octet par seconde.

Autres services en ligne

Avec l'entrée en fonction des premiers modules du système intégré de gestion de l'Université, les étudiants et étudiantes peuvent s'inscrire et consulter leur dossier en ligne, tandis que les professeurs et professeures peuvent inscrire en ligne les résultats dans les dossiers des étudiants et étudiantes et consulter en temps réel leurs listes de classes. Par ailleurs, grâce à l'implantation d'un serveur mandataire, la population étudiante et le personnel ont maintenant accès à de nombreuses ressources électroniques et aux bases de données auxquelles est abonnée la Bibliothèque Champlain.



Contributions exceptionnelles

L'Université de Moncton a souligné la contribution de plusieurs personnes qui, par leurs activités exceptionnelles, ont fait avancer de façon éminente ou de manière supérieure la cause, la mission ou l'œuvre de l'Université de Moncton. Ainsi, **Marcelle Fafard-Godbout** a reçu la médaille d'honneur de l'Université. M^{me} Fafard-Godbout, actuellement directrice générale adjointe à la Corporation hospitalière de la région 4 (Edmundston), a été la première femme à accéder à la présidence du Conseil des gouverneurs, en 1995. Par ailleurs, le campus de Shippagan a accordé le titre de professeure émérite, à **Rose-Mary Babitch**, en anglais, et au professeur père **Omer Léger**, en sciences sociales. Enfin, à Moncton, **Yves Bolduc** a été nommé professeur émérite en littérature; **Gilberte Couturier-LeBlanc**, professeure émérite en éducation; **Philippe Doucet**, professeur émérite de science politique; et **Simone LeBlanc-Rainville**, professeure émérite en éducation. Pour sa part, **Alban Arsenault** a été déclaré bibliothécaire émérite.

Recherche

Sur le plan de la recherche, l'Université de Moncton a concentré ses efforts sur le Programme des chaires de recherche du Canada et la participation future de l'Université au Fonds d'innovation de l'Atlantique. Du côté des grands conseils de recherche, 30 chercheurs et chercheuses ont obtenu un financement totalisant 610 462 \$ du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), tandis que 14 chercheurs et chercheuses ont reçu 231 981 \$ du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), qui a de plus accordé près de 60 000 \$ en subventions à l'Université. Pour sa part, la Faculté des études supérieures et de la recherche a versé 146 600 \$ à 92 projets dans les trois campus, auxquels s'ajoutent 97 000 \$ réservés par le campus de Moncton au financement interne, et 26 000 \$ en subventions de démarrage.

Une première chaire de recherche du Canada

L'Université a inauguré en avril sa première chaire du Programme des chaires de recherche du Canada. La Chaire de recherche du Canada en conservation des paysages, dotée d'un financement de 500 000 \$ sur cinq ans, vise à stimuler les travaux scientifiques concernant l'intégration des activités humaines et de la diversité biologique. Son titulaire, **Marc-André Villard**, du Département de biologie, mettra l'accent sur les paysages forestiers et les tourbières, ainsi que sur certaines espèces qui y habitent.

Le Programme de chaires de recherche du Canada a pour objectif de promouvoir l'innovation et d'appuyer l'excellence de la recherche universitaire partout au Canada. Dans quatre ans, il aura accordé 2 000 nouvelles chaires aux universités du pays. L'Université de Moncton a été retenue à la première ronde de sélection, ce qui témoigne de la qualité de ses travaux de recherche. D'ailleurs, le nombre de chaires de recherche du Canada qui lui seront allouées a été révisé à la hausse, passant de cinq à six.

Les germes de récoltes à venir

Le programme de subvention fédéral du Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA), de 300 millions de dollars, a été mis sur pied récemment dans le but d'accroître la capacité d'innovation au Canada atlantique en favorisant de nouveaux partenariats entre les universités et l'industrie. Au cours de l'année, la Faculté des études supérieures et de la recherche et le Bureau de transfert technologique se sont employés à aider les chercheurs et chercheuses de l'Université à y soumettre des projets.

Par ailleurs, la mise en place à Fredericton de l'Institut de recherche sur le commerce électronique du Conseil national de recherches du Canada (CNRC), annoncée à l'automne, prévoit la création au campus de Moncton d'un laboratoire et du Groupe de recherche en e-formation, en voie d'implantation et comprenant initialement six chercheurs et chercheuses. En prévision de la venue du CNRC à Moncton, une deuxième phase de développement du Parc scientifique est en préparation. Enfin, dans le cadre du programme Metropolis, une initiative conjointe de Citoyenneté et Immigration Canada et du CRSH, l'Université a mené de nombreuses démarches afin de créer un Centre Metropolis au Canada atlantique, et elle a élaboré en parallèle un concept d'institut d'études et de recherche sur les minorités linguistiques.

Bureaux, chaires et centres de recherche

Bureau de transfert technologique

Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat

Centre de commercialisation internationale

Centre de conservation des sols et de l'eau de l'est du Canada

Centre de documentation et d'études madawaskayennes

Centre de génie éolien

Centre de recherche en conversion d'énergie

Centre de recherche en linguistique appliquée

Centre de recherche en sciences de l'environnement

Centre de recherche et de développement en éducation

Centre de recherche sur les aliments

Centre de ressources pédagogiques

Centre des technologies de l'information

Centre de technologie manufacturière

Centre de traduction et de terminologie juridiques

Centre d'études acadiennes

Centre d'études du vieillissement

Centre international de la common law en français

Centre international pour le développement de l'infrastructure en français

Chaire de recherche Clément-Cormier en développement économique

Chaire de recherche du Canada en conservation des paysages

Chaire des caisses populaires acadiennes en études coopératives

Chaire d'études acadiennes

Chaire d'études K.-C.-Irving en développement durable

Institut canadien de recherche sur le développement régional

Institut de leadership

Autres

Parc scientifique

Plus de 20 groupes et laboratoires de recherche

Géomatique environnementale

Un laboratoire de géomatique environnementale à la fine pointe de la technologie a ouvert ses portes à l'École de sciences forestières (ESF), au campus d'Edmundston. Destiné à appuyer les activités de recherche, il a bénéficié d'une subvention de la Fondation canadienne de l'innovation et il a mené à la conclusion d'accords de collaboration avec d'autres établissements situés au Québec et au Niger.

L'Acadie au féminin

Un regard multidisciplinaire sur la réalité des Acadiennes du Canada atlantique et des Cadiennes de la Louisiane, voilà ce que propose *L'Acadie au féminin*, publié à la Chaire d'études acadiennes. Ce recueil rassemble 12 études signées par des universitaires aux horizons variés et provenant du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Québec et de la Louisiane, dont sept des nôtres. Il suggère de nouvelles pistes de recherche en tentant de mieux faire comprendre certaines expériences de ces femmes dans le temps, l'espace et divers milieux de vie.

L'Acadie dans l'espace

Pandurang Ashrit et **Truong Vo-Van**, professeurs au Département de physique et d'astronomie et membres du Groupe de recherche en couches minces et en photonique, se sont vu octroyer une subvention de l'Agence spatiale canadienne, permettant au professeur Ashrit et à **Pierre St-Onge**, technicien de recherche, de réaliser une expérience en état d'apesanteur à bord d'un avion en vol parabolique. L'expérience portait sur le processus de nucléation dans la formation des couches minces, des couches de matières organiques semiconductrices que les chercheurs ont obtenues par le procédé de transport physique de vapeurs (TPV). Cette microstructure est très sensible aux conditions de gravité, d'où la nécessité de simuler en vol des conditions de microgravité (chute libre et force gravitationnelle près de zéro).



Foyer de convergences

Programmes articulés

Parmi les programmes introduits en 2000-2001, on note deux programmes dits « articulés » offerts en partenariat avec le Réseau des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick. Le Baccalauréat en intervention touristique appliquée permettra aux diplômés et diplômées du programme Techniques touristiques du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Edmundston d'obtenir de l'Université deux années de crédits menant au Baccalauréat. Pour sa part, le Baccalauréat ès sciences en techniques de laboratoire médical est offert en partenariat avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Campbellton et la Corporation hospitalière Beauséjour. La Faculté des sciences assure la formation académique, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick dispense la formation technique et la Corporation hospitalière procure l'encadrement médical et hospitalier.

Langue française et intégration culturelle

L'Université a confié au campus de Shippagan le soin de mettre en place le Centre international d'apprentissage du français (CIAF), qui a ouvert ses portes en avril 2001. Elle reconnaît ainsi le caractère homogène de la Péninsule acadienne sur les plans linguistique et culturel. Ce nouveau service propose une formation intensive à la langue française, de type immersif, et comprend un volet d'intégration socioculturelle et un volet d'initiation à la technologie. Il s'adresse principalement aux étudiants et étudiantes non francophones qui s'inscrivent ou désirent s'inscrire à l'Université de Moncton. Il leur permet d'améliorer rapidement leurs compétences linguistiques, tout en découvrant l'histoire et la culture de la société acadienne.



Parc naturel en milieu urbain

Les travaux d'aménagement du Parc écologique du millénaire, sur un site de 2,5 ha au campus de Moncton, ont débuté à l'automne 2000 avec la plantation de 600 arbres. Ce projet a été développé de concert avec la fondation Médias Verts, sous la coordination de **Ronald Babin**, professeur au Département de sociologie. Il consiste à aménager en milieu urbain un nouveau type de parc qui s'attache à restaurer les fonctions écologiques. Le Parc écologique est appelé à devenir un lieu d'apprentissage concret quant aux possibilités d'un développement humain et communautaire viable, respectueux de l'environnement. Cette initiative résulte d'un partenariat avec 18 intervenants des secteurs public et privé, qui y ont apporté une contribution de près de 550 000 \$, dont 86 331 \$ du Programme des partenariats du millénaire du gouvernement fédéral.



Partenariat en santé

Le laboratoire de kinésiologie du CEPS Louis-J.-Robichaud, doté de nouvelles installations de pointe, accueille désormais le programme Cœur en santé. Ce travail est le fruit d'un partenariat croissant entre l'Université de Moncton et la Corporation hospitalière Beauséjour, appuyé par la compagnie Dooly's. Le laboratoire s'avère un précieux outil pour la formation des étudiants et étudiantes, de même que pour la poursuite de travaux de recherche dans les domaines de la cardiologie et de la physiologie de l'exercice. De plus, dans le cadre du programme Cœur en santé, il dessert la population du Sud-Est en recevant chaque semaine plus d'une centaine de personnes qu'y envoie la Corporation hospitalière Beauséjour à des fins de réadaptation, de recherche, d'éducation et de prévention.

Enseignement coopératif

L'apprentissage coopératif consiste à alterner les périodes d'études en classe et les périodes de stages rémunérés en milieu de travail. Au cours de l'année 2000-2001, 89 étudiants et étudiantes ont réalisé de tels stages sous les auspices du Bureau de l'enseignement coopératif, dont les programmes s'étendent à 18 disciplines différentes dans 10 domaines d'études.

Forêt expérimentale

L'École de sciences forestières, au campus d'Edmundston, gère une forêt expérimentale de 830 ha (8,3 km²), un projet pour lequel elle a reçu plus de 200 000 \$ de diverses sources. Outre des travaux sylvicoles et de recherche, elle y organise des activités d'animation de camps d'été. Au cours de l'année, la forêt expérimentale, qui compte 36 employés, a également accueilli plus de 650 personnes lors de visites guidées.



Innovations et changements en éducation

Une nouvelle édition de la *Revue de l'Université de Moncton* a paru à l'automne 2000 sous le thème « Innovations et changements en éducation ». Réunissant deux numéros, elle a été préparée en collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation, la Faculté des études supérieures et de la recherche, ainsi que le Centre de recherche et de développement en éducation. Une dizaine de chercheurs et chercheuses de l'Université de Moncton partagent leurs réflexions sur ce thème avec des collègues de six autres universités canadiennes, en particulier québécoises. Entre autres sujets, ils se penchent sur la concertation entre les partenaires au cours de la formation des stagiaires, et sur la perception des jeunes quant à leur avenir et leurs besoins en matière d'insertion sur le marché du travail.

Élu président du RUFHQ

Lors de sa 12^e rencontre annuelle en 2000, le Regroupement des universités de la francophonie hors Québec (RUFHQ) a élu le recteur, **Yvon Fontaine**, à sa présidence. Le RUFHQ réunit 13 universités francophones ou bilingues du Canada qui collaborent en vue d'accroître la qualité de la formation offerte aux minorités francophones du pays.

Le Centre d'études acadiennes a reçu, conjointement avec la Société historique acadienne, le prix du 3-Juillet-1608, du Conseil de la langue française du Québec.

•
Jacques Paul Couturier, professeur d'histoire au campus d'Edmundston, a été élu au conseil d'administration de l'Institut d'histoire de l'Amérique française.

•
Truong Vo-Van, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et professeur de physique, a été nommé chef de la Division de physique industrielle et appliquée de l'Association canadienne des physiciens et physiciennes.

Christine LeBlanc, directrice du Service des activités sportives au campus de Moncton, a été choisie pour assister le chef de mission au sein du personnel de soutien d'Équipe Canada à la 21^e Universiade d'été, qui aura lieu à Pékin, en Chine, en août-septembre 2001.

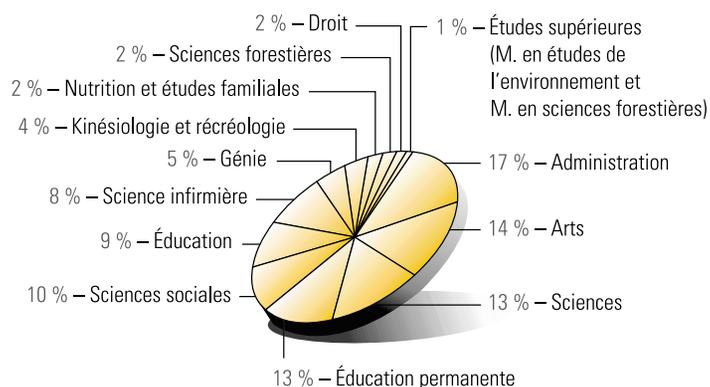
•
Laurence Hutchman, professeur d'anglais au campus d'Edmundston, a lancé son sixième recueil de poèmes, *Beyond Borders*, paru chez Broken Jaw Press.

•
Nicole Lang et **Nicolas Landry**, professeurs d'histoire respectivement au campus d'Edmundston et de Shippagan, ont fait paraître *Histoire de l'Acadie* aux Éditions Septentrion.

Affaires étudiantes

La force de l'avenir

Inscriptions par faculté au 1^{er} décembre 2000



Hausse des inscriptions

Pour la première fois depuis plusieurs années, l'Université de Moncton a enregistré une augmentation de ses inscriptions à l'automne 2000. Chez les effectifs à temps complet, on a observé une hausse de 1,9 pour cent à Moncton et de 11,5 pour cent à Edmundston, tandis que leur nombre est resté stable à Shippagan, pour une croissance globale de 3,0 pour cent. Les résultats sont encore plus encourageants du côté des étudiants et étudiantes à temps partiel, dont le nombre s'est accru de 8,0 pour cent dans l'ensemble. Si l'on s'en tient aux étudiants et étudiantes à temps partiel des cycles supérieurs, on constate que leur nombre est en hausse de 41,3 pour cent au campus de Moncton, le seul à offrir de tels programmes.

Lieux d'origine des étudiants et étudiantes, selon le campus au 1^{er} décembre 2000

Lieu d'origine	U. de Moncton		Campus de Moncton		Campus d'Edmundston		Campus de Shippagan	
	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)
Nouveau-Brunswick	3 981	87,90	3 014	86,46	565	88,14	402	100,00
Nouvelle-Écosse	54	1,19	54	1,55		0,00		
Île-du-Prince-Édouard	27	0,60	26	0,75	1	0,16		
Terre-Neuve-et-Labrador	8	0,18	5	0,14	3	0,47		
Québec	218	4,81	155	4,45	63	9,83		
Ontario	20	0,44	18	0,52	2	0,31		
Manitoba	10	0,22	10	0,29		0,00		
Alberta	7	0,15	6	0,17	1	0,16		
Colombie-Britannique	5	0,11	5	0,14		0,00		
Yukon	2	0,04	2	0,06		0,00		
Extérieur du Canada	197	4,35	191	5,48	6	0,94		
Total	4 529	100,00	3 486	100,00	641	100,00	402	100,00

Récipiendaires d'une bourse du millénaire

Quatre étudiantes et un étudiant de première année, soit **Marie-Claude Bourdages, Sylvie Mazerolle, Adèle Savoie, Isabelle Violette et Rémi Savoie**, ont obtenu une bourse de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Ces bourses veulent encourager les chefs de file de demain au moment où ils et elles amorcent des études postsecondaires.

Bourses et aide financière

En 2000-2001, l'Université de Moncton a versé la somme de 2 113 331 \$ en bourses d'études, soit :

- 267 941 \$ aux étudiants et étudiantes du campus d'Edmundston
- 1 704 598 \$ aux étudiants et étudiantes du campus de Moncton
- 140 792 \$ aux étudiants et étudiantes du campus de Shippagan

Collations des diplômes

La cérémonie de remise des diplômes qui s'est tenue en mai 2001 au campus de Moncton a réuni 831 finissants et finissantes, soit 657 du 1^{er} cycle et 174 des cycles supérieurs. Pour la première fois, un étudiant international, **Ousmane Attaher**, du Mali, diplômé du Baccalauréat ès sciences sociales, était le porte-parole de ses pairs. **Martin Gaudet**, diplômé de la Maîtrise ès sciences appliquées, a mérité la médaille d'or du Gouverneur général et **Dominique Lamour**, du Baccalauréat en administration des affaires, la médaille d'argent. L'Université a également décerné trois doctorats d'honneur : un en droit à **Louise Arbour**, juge à la Cour suprême du Canada; un en travail social à **Claudette Bradshaw**, ministre fédérale du Travail; et un Doctorat d'honneur ès arts au père **Maurice LeBlanc**, ancien professeur et directeur artistique émérite de l'Université Sainte-Anne, de Pointe-de-l'Église (N.-É.).

Au campus d'Edmundston, ce sont 111 finissants et finissantes qui ont reçu leurs diplômes des mains du recteur. L'Université a profité de l'occasion pour décerner un Doctorat d'honneur en communication à **Jean L. Pedneault**, journaliste et éditorialiste à l'hebdomadaire *Le Madawaska* depuis 1971. En raison de leur rendement supérieur, un prix d'excellence a été attribué aux étudiantes **Tina Émond**, **Maryse Gagnon**, **Cindy Harquail**, **Luce Landry** et **Josée Sirois**. **Marc-Émile Plourde**, diplômé en sciences de la santé, était le porte-parole des finissants et finissantes.

Au campus de Shippagan, 101 diplômes ont été délivrés lors de la collation des grades. L'Université a également remis un Doctorat d'honneur en sciences de la santé au D^r **Réjean Thomas**, président et cofondateur de la clinique L'Actuel, de Montréal, et un Doctorat d'honneur en éducation à titre posthume à **Camille Ferguson**, qu'a accepté son épouse. **Korine Lapointe-Milot**, diplômée en sciences de la santé, agissait à titre de porte-parole. Quatre attestations d'excellence ont été décernées aux étudiantes **Annick Pelletier**, **Korine Lapointe-Milot**, **Tanya Thibodeau** et **Gisèle Robichaud**.

Maryse Gagnon, finissante au Baccalauréat en sciences forestières au campus d'Edmundston, a obtenu la médaille d'or de l'Institut forestier du Canada.

Nicole T. Brun, diplômée à la Maîtrise ès sciences en biologie, a décroché le prix de la meilleure présentation orale (2^e ou 3^e cycle) lors de la conférence millénaire de l'Association aquacole du Canada.

Pierre Gionet, diplômé du Baccalauréat en génie civil, a mérité le premier prix de la Société canadienne de géotechnique dans la catégorie rapport de projet de fin d'études du 1^{er} cycle.

Carey Hackett, étudiante au programme de français langue seconde au campus de Moncton, a été sélectionnée pour participer au Sommet mondial des leaders de l'avenir à Washington, aux États-Unis.

Un emploi diplômé en main

Le Centre de recherche et de développement en éducation, en collaboration avec le Service de placement, a réalisé une enquête sur la situation d'emploi des diplômés et diplômées de 1999 de l'Université de Moncton. L'enquête a été menée auprès de 511 des 677 finissants et finissantes des trois campus qui étudiaient à temps complet au 1^{er} cycle.

L'enquête révèle que 93,9 pour cent des diplômés et diplômées qui cherchaient un emploi s'étaient trouvés un dans l'année suivant l'obtention du diplôme. De plus, elle rapporte que 24 pour cent des personnes interrogées ont poursuivi des études après un premier diplôme. Parmi celles qui occupaient un emploi, 86,8 pour cent estimaient que celui-ci était directement relié au programme d'études suivi à l'Université. Enfin, soulignons que 85 pour cent des répondants et répondantes qui ont intégré le marché du travail sont restés au Nouveau-Brunswick.

Diplômes émis par niveau d'études

	2000-2001	1999-2000
1 ^{er} cycle	869	794
2 ^e cycle	173	136
3 ^e cycle	1	0
Total	1 043	930



Activités culturelles, sportives et récréatives

L'étudiant ou l'étudiante qui fréquente l'Université de Moncton a accès à une gamme variée de services et d'activités culturelles et récréatives chapeautés par les Services aux étudiants et étudiantes. Cet ensemble de services s'applique à faire en sorte que son séjour à l'Université soit le plus enrichissant possible. Il lui procure accompagnement et encadrement, depuis sa première visite à un campus de l'Université de Moncton jusqu'à son entrée sur le marché du travail après l'obtention de son diplôme.

Les campus de l'Université de Moncton s'animent en effet d'une foule d'activités para-académiques qui fournissent à l'étudiant ou l'étudiante autant d'occasions de se divertir, de tisser des liens ou de répondre à l'appel à l'engagement. Les salles d'exposition y montrent les œuvres d'artistes divers à la Galerie Colline du Musée historique du Madawaska pour les uns et les unes, à la Galerie d'art de l'Université de Moncton pour les autres, ou encore à la galerie La Passerelle de Shippagan. Les corridors y renvoient l'écho tantôt des chansons interprétées lors des pauses culturelles, tantôt des voix de l'Ensemble vocal Saint-Louis-Maillet et des pas des Danseurs du Madawaska, tantôt encore des concerts présentés lors des Mercredis de musique de chambre, quand ce n'est pas celui des applaudissements réservés aux équipes de la Ligue d'improvisation ou aux spectacles présentés par le Service des loisirs socioculturels.

Il ne faut pas oublier les nombreuses activités sportives pratiquées dans des installations les plus modernes. L'étudiant ou l'étudiante peut ainsi se joindre à diverses équipes sportives, qu'il s'agisse de l'équipe de natation ou de la très populaire équipe d'*Ultimate Frisbee* à Edmundston, des redoutables Aigles Bleus et des Anges Bleus à Moncton, ou encore des Rafales de Shippagan au volley-ball. Il ou elle a également la possibilité de s'engager auprès de maints organismes et associations, dont la radio étudiante CKUM Radio J de Moncton, les journaux étudiants *Le Front*, *L'Oculus* et *L'Exigu*, des groupes d'intérêt tels le comité EnVert, l'Association des étudiants musulmans de l'Université de Moncton et le Club d'échecs.

Et de soirée de poésie en partie de badminton, de carnaval d'hiver en présentation de films de répertoire, de réunion des dynamiques associations de faculté en séance d'observation astronomique, l'étudiant ou l'étudiante développe bientôt un véritable sentiment d'appartenance à la communauté universitaire.



Frédéric Poirier, étudiant au campus de Shippagan, a remporté la bourse Fairfax Financial Holdings Ltd., d'une valeur de 5 000 \$, renouvelable pour trois ans.

Cynthia Ferguson, étudiante inscrite en science infirmière au campus de Shippagan, a terminé en première place au concours oratoire national Monique-Bégin.

Modeste Mba Talla, étudiant en information-communication au campus de Moncton, a pris part au 2^e Carnet international organisé par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Les hockeyeurs **Martin Latulippe** et **Carl Prud'homme**, des Aigles Bleus, ont fait partie d'Équipe Canada aux Jeux universitaires mondiaux de hockey, disputés en Pologne, et en sont revenus avec la médaille d'argent.

En synergie avec le monde

Dans la foulée du VIII^e Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu à Moncton en 1999, l'Université de Moncton renforce sa présence aux quatre coins du globe. Par l'entremise de son Bureau de la coopération et des échanges internationaux, elle bénéficie d'une cinquantaine d'ententes avec des établissements d'enseignement postsecondaire de par le monde. Ainsi, elle dispense des cours au Maroc, en Tunisie et au Vanuatu, dans le Pacifique Sud. Elle favorise la mobilité des étudiants et étudiantes en offrant diverses bourses à ceux et celles qui désirent poursuivre des études à l'étranger. De plus, le Bureau de la coopération voit à l'organisation de stages internationaux en milieu de travail et dirige les efforts en matière d'aide au développement.

Expansion au Maghreb

La promotion de 2000-2001 s'est enrichie des 22 premiers diplômés et diplômées du programme de Maîtrise en administration des affaires offert au Maroc depuis février 1999. Cette remise de diplômes, la première à se dérouler à l'extérieur de l'enceinte de l'Université, a eu lieu à Agadir. Elle résulte d'un accord de partenariat conclu avec l'Institut supérieur d'informatique appliquée et de management d'Agadir.



Par ailleurs, l'Université de Moncton et l'Université de Technologie, en Tunisie, ont scellé une entente selon laquelle notre institution offre ses programmes de technologies de l'information à une vingtaine d'étudiants et étudiantes à Tunis. Dans les deux cas, la plupart des cours sont dispensés par des membres de notre corps professoral qui se rendent sur place pour des sessions intensives.

Sélectionnée par le gouvernement français

L'École de droit a été retenue par les ministères français de la Recherche et de l'Éducation nationale pour un projet d'enseignement médiatisé, en partenariat avec des institutions françaises. Ce projet d'une durée initiale de cinq ans, appelé « Consortium multidroit : la common law des affaires », fera appel non seulement aux professeurs

et professeures de l'École de droit, mais aussi aux services de gestion du Centre international de la common law en français et aux services techniques du projet Intégration et développement des infrastructures technologiques de l'information à l'apprentissage et à l'enseignement (IDITAE) de l'Université de Moncton.

À la Faculté d'administration, les étudiants et étudiantes ont la possibilité d'étudier un an en France, à la Western Kentucky University, à la Western Illinois University ou au Mexique, grâce aux accords conclus par le Centre de commercialisation internationale, qui compte aussi des partenaires en Hongrie, au Maroc, en Belgique, au Sénégal, aux Philippines, en Jamaïque et en Tunisie.

L'École de sciences forestières a conclu une entente d'échanges réciproques d'étudiants et étudiantes avec l'Université catholique de Louvain, en Belgique. Elle offre aussi des programmes de stages au Bénin, au Pérou, en Irlande, au Mali, au Maroc et en Suisse.

L'École de génie bénéficie d'une entente de collaboration dans des programmes d'enseignement et de recherche avec l'École d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg, en Suisse.

Collaboration avec la Roumanie

Le Département d'art dramatique de l'Université de Moncton et celui de l'Université Lucian Blaga de Sibiu, en Roumanie, ont signé un protocole de collaboration d'une durée de cinq ans. Cette entente, qui facilite les échanges de membres des corps étudiant et professoral entre les deux institutions, permet aux participants et participantes de vivre une expérience socioculturelle enrichissante, tout en contribuant à l'internationalisation de la formation.

Anciens et développement

Un appui indéfectible

Trois associations distinctes servent de trait d'union entre les anciens et anciennes de l'Université de Moncton et leur alma mater. Il s'agit de l'**Association des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton (AAAUM)**, de l'**Association des anciens, anciennes et ami-e-s de l'Université de Moncton à Shippagan (AAUMAS)** et de l'**Association des anciens et anciennes de Saint-Louis-Maillet (AAASLM)**. Ces trois associations offrent divers services à leurs membres et jouent un rôle crucial en ce qui a trait aux campagnes de financement de l'Université de Moncton. Au cours de l'année 2000-2001, des rencontres pour les anciens et anciennes se sont aussi tenues à Fredericton, à Ottawa et à Montréal, et ont suscité un grand intérêt, attirant entre 150 et 175 personnes chacune.

Conseils d'administration

Au 30 juin 2001, le conseil d'administration de l'AAAUM était formé de **Thérèse Landry-Martin**, présidente; **Ghislaine Ringuette-Crawford**, présidente sortante; **Jean Brousseau**, 1^{er} vice-président; **Gaston Losier**, 2^e vice-président; **Ronald LeBreton**, 3^e vice-président; **Diane Richard**, secrétaire; **Louie Surette**, trésorier; ainsi que **Françoise Beaulieu**, **Clarence Boudreau**, **Vincent Bourgeois**, **Adélarde Cormier**, **Réjean Després**, **Josette Léger-LeBlanc**, **Raphaël Moore** (représentant la population étudiante), **Isabelle Moreau**, **Serge Rousselle** (représentant le corps professoral) et **Paul Thébeau**.

Les membres du conseil d'administration de l'AAUMAS au 30 juin 2001 étaient **Rita Robichaud**, présidente; **Rose-Marie Gionet**, présidente sortante; **Bernice Chiasson**, vice-présidente; **Denise Haché**, secrétaire; **Raymond Gionet**, trésorier; ainsi qu'**Armand Caron**, **Gisèle Chiasson**, **Raymond Chiasson**, **Gérard DeGrâce**, **Alida Léveillé-Brown** et **Gertrude McLaughlin**.

Au campus d'Edmundston, on prévoit remettre sur pied l'AAASLM au cours de l'année 2001-2002.

L'Ordre du mérite à Bernard Lord

Lors de son Retour 2000, l'AAAUM a rendu un vibrant hommage à **Bernard Lord** en lui décernant l'Ordre du mérite des diplômés et diplômées de l'Université de Moncton.

M. Lord est le premier diplômé de l'Université depuis sa fondation à être élu premier ministre du Nouveau-Brunswick. Il a complété le Baccalauréat en sciences sociales (économie) en 1988 et le Baccalauréat en droit en 1992.

C'est avec fierté que le premier ministre, troisième récipiendaire de l'Ordre, a accepté son prix devant les quelque 500 convives présents au banquet. Il a exprimé son profond attachement à l'égard de l'Université de Moncton et a assuré le recteur de son entière collaboration pour faire en sorte qu'elle renforce sa position et se développe davantage.



Première au pays!

L'Université de Moncton est arrivée au premier rang parmi toutes les universités du pays en ce qui concerne l'appui qu'elle reçoit de la part de ses anciens et anciennes, selon le sondage annuel 2000 réalisé par la revue *Maclean's*. C'est donc dire qu'une plus grande proportion de ses diplômés et diplômées lui ont fait un don. L'Université s'est aussi classée première quant au taux de réussite des étudiants et étudiantes, soit le pourcentage d'entre eux qui terminent leurs études en temps normal. Par ailleurs, elle a grimpé d'une position dans le classement général au pays par rapport à 1999, se retrouvant 11^e sur 21 universités de taille modeste qui se consacrent principalement aux études de 1^{er} cycle.

40^e anniversaire souligné à Shippagan

Le banquet de l'Association des anciens, anciennes et ami-e-s de l'Université de Moncton à Shippagan a souligné de façon particulière les 40 ans d'enseignement universitaire à cet endroit. C'est en effet en 1960 que les Religieuses de Jésus-Marie y ouvraient leur Collège Jésus-Marie et lançaient le Baccalauréat ès arts pour les jeunes femmes de la région.

Nouvelle présidence du Comité consultatif sur le développement

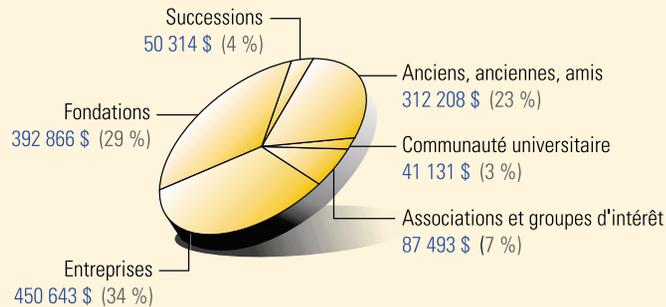
L'entrepreneur **Bernard Cyr**, diplômé de l'Université de Moncton, préside le Comité consultatif sur le développement depuis janvier 2001. Le Comité a été créé en 1986 par le Conseil des gouverneurs afin de doter l'Université d'une structure permanente pour assurer une sollicitation auprès du secteur privé et du public en général dans le but de répondre à ses besoins spécifiques et d'assurer ainsi son développement continu.



Provenance des dons reçus

pour la période du 1^{er} mai 2000 au 30 avril 2001

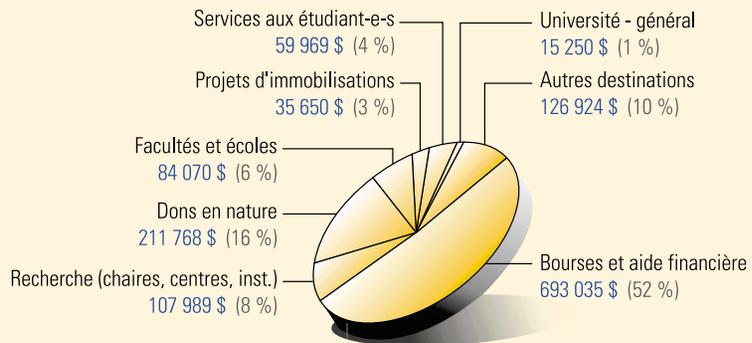
Total : 1 334 655 \$ (100 %)



Répartition des dons reçus

pour la période du 1^{er} mai 2000 au 30 avril 2001

Total : 1 334 655 \$ (100 %)



Les revenus provenant des dons reçus à titre de dotation sont reconnus comme une augmentation directe des actifs nets, ce qui explique la différence entre le montant total indiqué dans ces graphiques et le revenu des dons présenté dans les états financiers de la page 23.

Comité consultatif sur le développement

Au 30 juin 2001, le Comité consultatif sur le développement était formé de **Bernard Cyr**, président et homme d'affaires; **Rino Castonguay**, élu par l'Association des anciens et anciennes de Saint-Louis-Maillet; **Raymond Chiasson**, élu par l'Association des anciens, anciennes et ami-e-s de l'Université de Moncton à Shippagan; **Lucille Collette**, vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines; **Yvon Fontaine**, recteur; **Gilles LeBlanc**, homme d'affaires; **Marc LeBlanc**, homme d'affaires; **Richard Losier**, homme d'affaires; **Roland Maurice**, élu par l'Association des anciens, anciennes de l'Université de Moncton; **André G. Richard**, membre du Conseil des gouverneurs; **Dennis Savoie**, président du Conseil des gouverneurs; et **Jean-Claude Savoie**, homme d'affaires.



La générosité à l'honneur ; l'Ordre des Régents et des Régentes

Institué par le Conseil des gouverneurs lors du lancement de la campagne Impact, la campagne de financement des années 90, ce regroupement vise à reconnaître les personnes qui apportent un appui financier appréciable à l'Université de Moncton.

Patrons de l'Ordre au 30 juin 2001

- M^{me} **Antoine Maillet**, chancelier de l'Université de Moncton
- L'honorable **Louis-J. Robichaud**, sénateur et ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick
- Le regretté **Basile Roussel**, homme d'affaires
- **M. Donald J. Savoie**, auteur, directeur général de l'Institut canadien de recherche sur le développement régional et titulaire de la Chaire Clément-Cormier en développement économique
- Le regretté **Marcel Sormany**, ancien recteur adjoint du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

L'Ordre des Régents et des Régentes comprend les catégories de membres suivantes : les compagnons, c'est-à-dire les personnes qui ont souscrit 30 000 \$ ou plus; les officiers, celles qui ont souscrit de 20 000 \$ à 29 999 \$; et les membres, celles qui ont souscrit de 10 000 \$ à 19 999 \$. Les noms suivants figuraient au tableau de l'Ordre au 30 juin 2001 :

Compagnons

Gérald Arsenaux
Normand Bérubé
Marc-Aurèle Bossé
Lorraine Y. Bourque
Paul L. Bourque
Ulysse Breau
Normand Caissie
Victor Chiasson

Reuben Cohen
Lucille Collette
Marcel R. Comeau
Rose-Marie Comeau
Éric Cormier
Terrence R. Coyle
Bernard Cyr
Cheryl Cyr

François R. Duguay
Cécilia Durette
Eugène Durette
Filles de Marie-de-l'Assomption
Robert Forget
Roger Fournier
Alain Germain
Anatole Godin

David Hawkins
 Bernard Imbeault
 William R. Lane
 André LeBlanc
 Guy D. LeBlanc
 Yvon LeBlanc
 Angela C. LeBlanc-Savoie
 Lauraine Léger
 Viola Léger
 J.-Louis Lévesque
 Suzanne Lévesque
 Jeffrey Lipson
 Leonard H. Lockhart
 Richard Losier
 Antonine Maillet
 Jeannette Marcotte
 H. Harrison McCain
 Gisèle McGraw
 Roger A. McGraw
 Religieuses Notre-Dame
 du Sacré-Cœur
 Gloria Robichaud
 Basile Roussel
 Rémi Roussel
 Mafalda Roy
 Armand Saintonge
 Aline Savoie
 Claude F. Savoie
 Donald J. Savoie
 Jean-Claude Savoie
 Jean-Marc Vienneau
 George Wybouw

Officiers

Élide Albert
 Denis J. Boucher
 Martin Boudreau
 Alvin Brun
 Clarke Buskard
 Elphège Chiasson
 André Cormier
 Jeannot Cormier
 Paul D'Astous
 Pierre-Marcel Desjardins

René Didier
 Philippe Eddie
 Richard P. Eusanio
 George Cédric Ferguson
 Deus Foulem
 Roma Foulem
 Alan Fraser
 Roméo Goguen
 Patrick Guérette
 Normand J.R. Landry
 Paul Landry
 Jean LeBlanc
 Janine Maurice
 Roland Maurice
 Benoit Ouellette
 Robert Pichette
 Pauline J. Roussel
 Nathalie Savoie
 Stéphane Savoie
 L. Norbert Thériault
 Viateur Viel

Membres

Jimmy Abud
 Claude Albert
 Fernand Arsenault
 Pierre Arsenault
 Réginald Aucoin
 Aldéric Basque
 Gilles Basque
 Joseph Bastarache
 Michel Bastarache
 Roger Bastarache
 Yvan Bastien
 Jim Bateman
 Claudette Beaulieu
 Camille Belliveau
 Rhéal Bérubé
 J. Patrice Blanchard
 Léona M. Bossé
 Laurie Boucher
 Robert Boucher
 William Boucher
 Georges A. Boudreau

Léone Boudreau-Nelson
 Léandre Bourque
 Laurent Brideau
 Jean Brousseau
 Roger Bulger
 Lynn Buskard
 Armand Caron
 Basile Chiasson
 Claude L. Chiasson
 Julien B. Chiasson
 Raymond U. Chiasson
 Rita G. Chiasson
 Jacqueline Cool-Collette
 Adrien J. Cormier
 Georges G. Cormier
 Pierre A. Cormier
 Éverard H. Daigle
 Francine Daigle
 Jean Daigle
 Jean-Robert Daigle
 Joseph Z. Daigle
 Robert J. Després
 Philippe DesRosiers
 Michel Doucet
 Ernest Drapeau
 Julie Durette
 Linda Durette
 Martine Durette
 Nora Durette
 Marcelle Fafard-Godbout
 Émilie Ferron
 Georgette Ferron
 Gilbert Finn
 Pierre Finn
 Yvette Finn
 Yvon Fontaine
 Clarence Foulem
 Jean-Claude Foulem
 Raymond Frenette
 Leon Furlong
 Corinne Gallant
 Pierre Gallant
 Alphonse Gaudet
 Ted Gaudet
 Jacques Gauthier

Rosa Gauthier
 Willie Gibbs
 Arthur Girouard
 Valois Goupil
 Renald Guignard
 Adrienne Haché
 Hélène Haché
 Laurine Haché
 Marc Haché
 Marcel J.-L. Haché
 Sylva Haché
 Ulysse Haché
 Valéry Haché
 Fernand M. Hébert
 Jean-Pierre Hébert
 Adrien Imbeault
 Jocelyn Jean
 Albanie Jones
 Judith Keating
 Edmond Koch
 Jean-Pierre Lacroix
 Jean-Bernard Lafontaine
 Jean-Marc Lafontaine
 Hectorine Laforge
 Aldéa Landry
 Fernand Landry
 Léo-Paul J. Landry
 Louis E. Landry
 Régent Landry
 Edna H. Lanteigne
 Louis LaPierre
 Pierre Larivière
 Chantal Lavigne
 André Lavoie
 Don G. Lebens
 Bernard O. LeBlanc
 Gilles LeBlanc
 Marc L. LeBlanc
 Renaud S. LeBlanc
 Robert E. LeBlanc
 Ronald J. LeBlanc
 Sylvio A. LeBlanc
 Euclide LeBouthillier
 Pierre LeBouthillier
 Claudius I.L. Léger

Jean-Claude Léger
 Louis Léger
 Michel C. Léger
 Paul Léger
 Roger Léger
 Deborah Léger-Firth
 James Lockyer
 Denis Losier
 Dennis MacDonald
 Richard M. MacDonald
 Roderick MacDonald
 John M. MacLean
 Robert A. MacQuade
 Hector Maillet
 Paul Maillet
 Christian Mallet
 Jean-Guy Mallet
 Louise L. Mallet
 Mireille Mallet
 Robert E. Mallet
 Adrienne Manzerolle
 Michel Massiéra
 Léopold McGraw
 Donald McInnis
 David H. McIntyre
 Wallace McLaughlin
 Francis J. Melanson
 Ubald Melanson
 Vincent Melanson
 Yvon L. Melanson
 Jean-Marie Michel
 Bernard Nadeau
 Albert Noël
 Marie-Jeanne Noël
 Yolande Noël
 Raymond O'Neill
 Gérald G. Ouellet
 Louis Ouellet
 Lise Ouellette
 Jacqueline Paulin
 Marie-France Paulin
 Michel Paulin
 Jacqueline Poirier-Dupuis
 Marielle Préfontaine
 Gilles Ratté

Religieuses hospitalières
 de St-Joseph
 Guy A. Richard
 Maurice J. Richard
 Michel Rivard
 Pauline Rivard
 Arthur-Marcel Robichaud
 Brigitte Robichaud
 Claudette Robichaud
 Cyrille Robichaud
 Gilles V. Robichaud
 Jean-Bernard Robichaud
 Louis-J. Robichaud
 Marie-Esther Robichaud
 Réginald Robichaud
 Rita Robichaud-Cormier
 Claude F. Rowan
 Évangeline Roy
 Marcel Roy
 Muriel K. Roy
 Andrée Savoie
 David Savoie
 Dennis Savoie
 Martine Savoie
 Matthieu Savoie
 Roger Savoie
 Linda Schofield
 Jean-Eudes Sivret
 David Smith
 Marcel Sormany
 Harold J. Steeves
 Aurèle Thériault
 Bertin Thériault
 Gilles Thériault
 Henri Thériault
 Jean-Yves Thériault
 Norma Jeanne Thibodeau
 George T. Urquhart
 Donat Vienneau
 Jean-Guy Vienneau

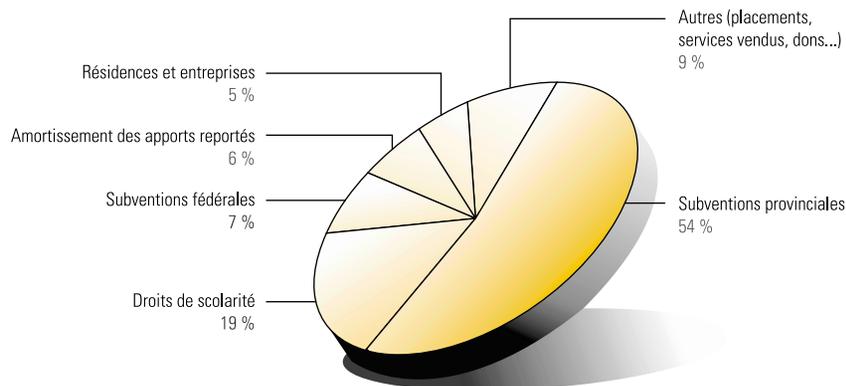
États financiers

Résultats de l'exercice terminé le 30 avril 2001

Revenus

Scolarité	
Étudiants – temps complet	14 473 360 \$
Éducation permanente	2 136 721
Subventions provinciales	
Générales	42 688 400
Restreintes	4 047 326
Subventions fédérales	6 194 824
Services vendus	1 798 366
Revenus de placements	1 897 794
Dons	533 366
Amortissement des apports reportés	5 142 146
Résidences et entreprises	4 249 185
Autres revenus	3 309 263
Total des revenus	86 470 751

Sources de revenus



Dépenses

Académique – enseignement	
Facultés et écoles	39 361 976 \$
Éducation permanente	2 627 542
Recherche universitaire	4 289 989
	<hr/>
	46 279 507
Académique – soutien	
Bibliothèques	4 020 312
Études acadiennes	641 018
Musée acadien et Galerie d'art	268 656
Technologies de l'information et des communications	3 844 801
CEPS et Aréna	601 169
Registrariat et recrutement	1 367 873
Autres	1 339 077
	<hr/>
	12 082 906
Administration	<hr/>
	5 304 174
Services aux étudiants et étudiantes	
Général	1 898 835
Bourses	2 113 331
	<hr/>
	4 012 166
Bâtiments et terrains	<hr/>
	9 092 821
Amortissement	<hr/>
	5 990 744
Résidences et entreprises	<hr/>
	3 601 948
Dépenses extraordinaires	<hr/>
	8 708
Total des dépenses	86 372 974
Excédent des revenus sur les dépenses	<hr/>
	97 777 \$

www.umoncton.ca • 1 800 363-UdeM (8336)



Edmundston Moncton Shippagan

Université de Moncton
Direction générale des relations universitaires
Service des communications
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9
Canada